

PROJET SOCIAL 2022/2025
RENCONTRE DU VENDREDI 12 FEVRIER 2020

La deuxième rencontre sur le Projet Social 2022/2025 a eu lieu le vendredi 12 février de 18h00 à 20h00 au Centre Social, en présence notamment de Mme Debie, 1^{ière} adjointe aux affaires sociales et scolaires, au lien et à la cohésion sociale représentant Mme Fortunat Deschamps maire et présidente du C.C.A.S. excusée, et de Mme Bousquet, conseillère déléguée aux affaires sociales, élue référente du Centre Social et membre du C.C.A.S.

S'étaient excusés également Mme Jean administratrice de la CAF, Mme Affitou conseillère technique de la CAF, , Mme Juguet association Lou Véri et membre du CCAS, M Caron MD Danse, M Chabaud association Mozaïc, M Pascussi adjoint au développement économique et à la revitalisation du centre ville à la Mairie de Vergèze

La réunion était organisée en visio principalement ; En dehors des deux élues et des deux professionnels présents, il a pu être accueilli deux autres personnes en présentiel, M Caze conseiller municipal et M Rémy de l'atelier d'écriture.

Après avoir rappelé les éléments de la 1^{ière} rencontre du 11 décembre 2020 qui ont été mis sur notre site www.centresocial.vergeze.fr, **il a été présenté ce qui pourrait être la 1^{ère} partie du Projet Social.**

En effet, avant d'évaluer ces dernières années, puis de poser les objectifs et le orientations d'actions 2022/2025, il était utile de présenter le contexte local dans lequel s'inscrit le Centre Social depuis 2003.

Le document détaillé écrit a été abordé d'une façon synthétique à travers un diaporama avec les principaux diagrammes explicitant dans un premier temps, la présentation de la commune de Vergèze sous des aspects démographiques, géographiques, économiques, associatifs, scolaires, en terme de difficultés sociales, etc.

Dans un deuxième temps, il a été également synthétisé l'historique du Centre Social de sa création en 2003 jusqu'au début du projet social 2018/2021.

(Ces deux documents de travail qui seront peut-être modifiés seront mis sur notre site)

Il a été fait 2 commentaires particuliers :

-Sur les ados « globalement tranquilles » à Vergèze, il convient de tenir compte de décisions de justice plus importantes ces dernières années dans le Gard à mettre en lien avec l'évolution des comportements des jeunes.

-Sur l'attractivité du Centre Social pour les habitants des autres communes, et sans la nier, il est proposé aussi d'aller vers ces habitants des autres communes dans une vision d'une politique de développement plus globale.

Il a été ensuite présenté un projet de consultation. Les personnes présentes trouvent utile qu'il soit diffusé le plus largement possible auprès des vergézois et des adhérents du Centre Social. Ce projet de consultation se situe à la fin du diaporama.

La prochaine réunion est proposée le mercredi 31 mars de 18h00 à 20h00. Nous ferons cette 3^{ième} rencontre en présentiel ou en distanciel en fonction de la loi sanitaire en vigueur.

A cette occasion, nous pourrons commencer l'évaluation collective des objectifs 2018/2021, à l'aune de celle des actions réalisées depuis 2018.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter l'équipe et/ou consulter le projet social 2018/2021 et les documents de ces deux premières réunions sur notre site www.centresocial.vergeze.fr (dans l'onglet « Projet Social 2022/2025)

Centre Socioculturel Marcel Pagnol
Centre Social agréé CAF
99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze ☎ 04.66.35.32.92
Courriel: centresocial.vergeze@wanadoo.fr Site: www.centresocial.vergeze.fr